



## BULLETIN MUNICIPAL

NUMERO 31 - JANVIER 2018



**Bonne et heureuse année**

# NOTRE COMMUNE

## LE MOT DU MAIRE



En ce début d'année 2018, c'est avec un certain plaisir que je vous présente ce nouveau numéro info St Michel avec un retour sur l'année écoulée.

L'année 2017, marquée par les élections présidentielle, législative et sénatoriale, a vu des changements au niveau des mouvements politiques. 2017, année de sécheresse, nous avons vécu notre première pénurie d'eau. 2017, année marquant le mi-mandat.

Je remercie l'ensemble du service de l'eau de Bièvre Isère pour l'excellente collaboration que nous avons eu durant la période de pénurie d'eau.

Le réseau d'eau : comment fonctionne-t-il ?

Nous sommes alimentés par 2 sources : celle des Arêtes et celle de la Chessière.

La source des Arêtes monte par gravité au réservoir du Devais et alimente le quartier de Mon Cò ur et les Arêtes en direct. Elle a un débit d'environ 80 m<sup>3</sup> par jour en temps normal et son débit n'était que d'environ 6 m<sup>3</sup> à l'automne dernier.

Celle de la Chessière coule dans un réservoir de reprise pour être ensuite pompée jusqu'au réservoir du Devais. Débit de 60 m<sup>3</sup> par jour l'hiver et 80 m<sup>3</sup> par jour l'été, sachant que notre consommation journalière est autour de 80 m<sup>3</sup> par jour.

Je remercie l'ensemble des habitants et du secteur agricole pour avoir fait preuve de civisme et ainsi limiter sa consommation d'eau quotidienne.

Une étude sera lancée par Bièvre Isère pour voir les possibilités d'interconnexion des réseaux pour éviter la pénurie d'eau.

Je sais également que l'eau a souvent le goût du chlore mais cela est dû aux normes de plus en plus strictes de l'Agence Régionale de la Santé et non lié à la prise de compétence de Bièvre Isère.

Concernant l'école, nous sommes revenus à la semaine des 4 jours depuis septembre dernier, après avoir consulté l'avis des parents et des enseignants.

Mais le sujet marquant de ce début d'année est l'éventuelle fusion de la commune de St Geoirs avec celle de St Etienne de St Geoirs. Cette fusion aura obligatoirement une incidence sur notre RPI. Nous avons eu une réunion en décembre dernier avec les responsables de l'Éducation Nationale et les 4 maires des communes concernées, pour évoquer les plusieurs possibilités de fusion et le devenir de nos écoles. Il est possible de maintenir le RPI à deux communes mais avec des classes multi niveaux ou alors, aller nous aussi vers la fusion des communes au risque de fermer nos écoles. La réflexion est en cours au sein de notre Conseil Municipal et je m'engage à ne prendre aucune décision définitive sans avoir consulté la population lors d'une réunion publique. Nous attendons d'avoir tous les éléments en main avant d'en fixer la date.

2018 nouvelle année, nouveaux projets et ce malgré la baisse continue des moyens financiers. Nous continuerons à chercher des économies dans notre budget de fonctionnement, l'année 2017 a permis une baisse des frais de fonctionnement de 10 000 € (avec entre autres la renégociation des contrats d'assurance, l'entretien des espaces verts, l'extinction de l'éclairage

publique, etc...). Cela peut être dérisoire par rapport au budget du Département, de la Région ou de plus grande commune mais si l'on ne commence pas à faire de petites économies on n'en fera jamais de grosses.

L'équipe municipale et les services poursuivent leur travail de fond et s'adaptent aux nouvelles directives. Ainsi, les PACS peuvent maintenant se conclure en mairie et non plus au Tribunal.

Je profite de ce journal pour remercier les membres de la Commission Sociale pour leurs engagements et toutes les associations du village pour les animations qui permettent aux habitants de se retrouver et de passer ensemble des moments d'échanges et de richesse.

J'aurai également une pensée particulière pour les personnes que les aléas de l'existence ne épargnent malheureusement pas. Celles et ceux qui peuvent en souffrir. Les plus démunis, qu'ils trouvent dans notre commune des personnes attentives et compréhensives.

Très sincèrement, au nom de tout le Conseil Municipal, je vous présente mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2018. Vœux de bonne santé, vœux de bonheur et d'amitiés, vœux de développement personnel, vœux de réussite professionnelle, vœux de réalisation des projets qui vous tiennent à cœur. Des vœux pour vous-mêmes et pour tous les vôtres.

## LES TRAVAUX REALISES

Lors du premier semestre 2017, nous avons fini les travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics (école, mairie, église et salle des aînés).

Le montant de ces travaux était de 55 048 €.

En 2016, nous avons déjà réglé un montant de 27 140 €, soit un coût total de 82 188 €.

Nous avons obtenu des subventions de la part de l'Etat et du Département de 46 847 €.

La paroisse a participé à hauteur de 4 200 € pour le bâtiment de l'Eglise, le coût total restant à charge pour la commune est donc de 32 142 €. Reste à percevoir le reversement de la TVA, soit environ 12 700 euros.



Les travaux ont été réalisés par les entreprises Gelas Construction pour la partie maçonnerie, Menuiserie PROPONET pour les menuiseries, TECHNI PLASTIK pour la signalétique d'accessibilité, BARATIER Vincent pour la partie plomberie et ALYL SECURITE pour les systèmes de protection incendie.

A l'automne, nous avons effectué des travaux de reprofilage de portion de route au Chemin de Buisson Rond, à la Route des Arêtes, à la Route de la Croix Toutes Aures ainsi que

l'aménagement pour les eaux pluviales au Chemin des Envers qui s'élève à 79 273 €, subventionnés par le Département à hauteur de 29 728 € et 3 000 € de la réserve parlementaire de Mr Michel SAVIN Sénateur de l'Isère, il restera sur cette opération les revêtements prévus cette année pour 16 516 €.

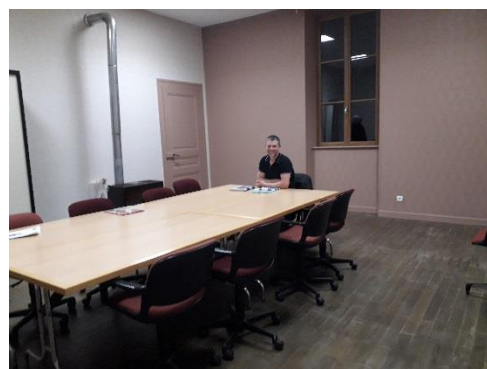


Nous avons également réalisé une cunette avec évacuation dans le réseau d'eau pluviale devant l'habitation de Mr DURAND GINET GRIS pour un montant de 5 162 € et créé un mamelon en terre avec délimitation pour sécuriser la Route de St Geoires pour 3 060 € en attendant la réalisation de travaux plus importants cette année. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Gachet.



*Route de St Geoires (direction Molézin)*

Nous avons aussi repeint les murs intérieurs de la Mairie pour 3 528 € et rénové la salle du Conseil, murs et sols pour 8 496 €, ces travaux ont été effectués par EARL DICO.



Mais aussi le remplacement de la baignoire de l'appartement au-dessus de la salle du Conseil par une douche pour un montant de 5 414 €. Travaux réalisés par Christophe Riondet, plombier à St Hilaire de la Côte.

Nous avons fait l'acquisition d'un parasol de marché que nous avons inauguré lors de notre dernier concours de pétanque pour 958 €. Et enfin changé une porte de l'usine pour 2 640 €.

Suite au départ à la retraite de Mr Albert DETROYAT qui s'occupait des espaces verts, nous avons demandé des devis à trois entreprises, deux seulement ont répondu :

- AGERON Bièvre Entretien à Viriville
- Mr Frédéric GUENANE à St Etienne de St Geoirs

Nous avons retenu l'entreprise AGERON Bièvre Entretien la moins disante déjà en charge de l'élagage et du fauchage des bordures de route.

## LES TRAVAUX A VENIR

### Travaux prévus pour 2018 :

- Il y aura la fin des travaux de voirie 2017 avec confection de revêtements pour : 16 516 € et des travaux de sécurisation de la Route de St Geoirs et la Route des Arêtes pour un montant de 69 651 €, une subvention du Département nous a été allouée pour 26 119 € et nous espérons une aide de l'État pour 14 511 €, au titre de la DETR 2018 (Dotation d'Equipements des territoires ruraux).

- L'installation de garde de corps sur le muret devant l'église et la réparation de la toiture du clocher ainsi que la création d'un ossuaire au cimetière. Des devis sont en cours de réalisation.

Les chauffages de la Mairie et de la salle des aînés seront changés.

*Monsieur le Maire, Joël MABILY*

## ETAT CIVIL

### Naissances :

Le 5 avril, Ezeur DEAL  
Le 8 mai, Kenzie LABARTINO



### Décès :

Le 5 février, Pierre CHAMPON-VACHOT  
Le 21 mai, Jeanine LOCQUENEUX  
Le 24 mai, Gérard REBOUD

### Mariage :

Le 3 juin, Anaëlle LIONNET & Ludovic LOCATELLI



# LE MOT DE NOS ASSOCIATIONS

## ➤ LA FRATERNELLE

Le 1er octobre, lors du repas de la St Michel nous avons fêté les 90 ans de notre association, 90 ans de rencontres, 90 ans de fêtes, 90 ans de rire... de nombreux repas, un lieu d'amitiés, de fraternité.



Mais 2018 est déjà là, ses nouvelles manifestations aussi.

Le 10 mars une soirée intergénérationnelle, sera l'occasion de passer un moment festif ensemble, reprenez bien cette date. Notre Journée Fraternelle du mois d'août aux Arêtes, mais aussi « St Michel au fils du temps » qui se déroulera en novembre, cette journée sera consacrée aux 100 ans de la guerre de 1914-18, la vie des habitants de notre village à cette époque.

Toutes personnes qui souhaiteraient rejoindre notre équipe seraient les bienvenues.

En attendant, au nom de toute l'équipe, je vous souhaite une très bonne année 2018, remplie du meilleur, que jamais il ne vous manque ni sourires, ni bonheur, ni santé.

Fraternelles salutations.

Danièle GUILLOT, Présidente

*NB : La Fraternelle recherche dans le cadre de sa journée "St Michel au fils du temps" des objets de tous genres, datant de 1900 jusqu'à 1930.*

*A vos greniers... Les objets seront rendus après cette rencontre.*

*Merci pour votre aide.*

## ➤ LE SOU DES ECOLES DES COTEAUX

L'année 2017 s'est clôturée à St-Geoirs par le spectacle de Noël. Un magicien a enchanté les grands et les petits avant que le Père Noël, tant attendu, ne vienne nous honorer de sa présence. La matinée s'est terminée par un pique-nique qui a réuni, pour le plaisir de tous, les familles des trois communes. Ce spectacle a été financé par la vente de sacs à dos décorés par les enfants.



L'année 2018 commence dans la bonne humeur. Plusieurs temps forts rythmeront les mois à venir : en mars, pour les gourmands, le sou des écoles organise une vente de chocolats de Pâques.

Le dimanche 8 avril se déroule à St-Michel la troisième édition de la randonnée du sou des écoles. Deux parcours, de 9 et 15 kms, vous seront proposés. Cette année, cette découverte de nos belles collines mettra à l'honneur les bons fromages de nos producteurs locaux.

Le samedi 23 avril, nous serons présents aux côtés des associations de St Geoirs pour animer la deuxième édition de la fête de la Saint-Georges.

Enfin, le samedi 26 mai, nous organiserons la vente de nos traditionnelles brioches. Ces manifestations permettent d'offrir à tous nos enfants des activités et des sorties pédagogiques de qualité. Nos écoles sont la vie de nos villages.

*L'équipe du sou*



## ➤ LE COMITÉ DE JUMELAGE DES 3 SAINT GEOIRS

### Un bilan 2017 satisfaisant et des projets pour 2018.

L'année écoulée fut riche de grands moments, à savoir la participation à la fête de la St Georges à St Geoirs, la soirée chansons italiennes, le repas italien du mois d'octobre sous le signe de Venise, le marché de Noël. A noter la présence de représentants du Comité de jumelage italien qui n'hésitent pas à se déplacer pour assister à nos soirées, toujours accueillis par des membres du Comité qui ont tissé des liens d'amitié avec eux.

C'est avec plaisir que le comité a participé financièrement au voyage en Italie des élèves du collège Rose Valland.

Les résidents de La Ricandelle et des 4 Jardins ainsi que l'Espace Enfance Jeunesse n'ont pas été oubliés et ont profité de moments conviviaux en dégustant les biscuits italiens en compagnie de quelques membres du Comité.

Lors de notre assemblée générale, Joël Mabily, maire de St Michel nous a félicités pour notre investissement et soulignait le dynamisme d'un comité rassembleur au niveau des 3 communes. Nous en profitons également pour remercier les communes pour leur aide.

En 2018 on retrouvera les manifestations traditionnelles du Comité. De nouveaux projets sont en cours d'élaboration dont la venue possible des élèves italiens pour rencontrer leurs homologues stéphanois. Nous vous tiendrons informés de nos actions qui pourront vous intéresser et auxquelles vous aurez envie de participer. Nous vous souhaitons une belle année 2018 placée sous le signe de l'amitié et des rencontres franco-italiennes.



*Nos élus, le président du Comité et les représentants du Comité de jumelage italien*



*Le Comité de jumelage au marché de Noël*

## ➤ LA CHASSE - ACCA

C'est une nouvelle page qui se tourne avec cette année qui se termine. Une saison que l'on pourra noter d'exceptionnelle pour les chasseurs de bécasses qui ont fait de très beaux tableaux.

Comme chaque fois depuis de nombreuses années vous êtes venus nombreux déguster le repas chevreuil du mois de novembre et c'est dans une ambiance joyeuse que la journée s'est déroulée.

Nous avons débuté l'année avec notre matinée boudins toujours aussi appréciée. Merci à tous.



Les membres du bureau et l'ensemble des chasseurs se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2018 pleine de joie et de bonheur.

*Joël MABILY, Trésorier*



## ➤ LA PECHE ó AAPPMA

L'association de pêche de St Michel vous souhaite une bonne année halieutique 2018.

Cette année est la dernière année de vente sous format papier des cartes de pêche. Tout ce fera sur internet en 2019. La procédure est simple, il suffira d'aller sur « cartedepeche.fr » et vous laissez guider.

Si vous rencontrez des difficultés ou que vous voulez des renseignements, le Président de l'AAPPMA sera disponible à son domicile pour vous aider.

Les tarifs sont de :

- 78 € pour la carte adulte,
- 96 € pour la carte interfédérale chi/ehgo/urne,
- 20 € pour la carte personne mineur,
- 6 € pour la carte découverte enfant ó 12,
- 33 € pour la carte découverte femme,
- 12 € pour la carte journalière.

Ouvertures officielles pour la saison 2018 :

Truites :

- 1ère catégorie : du 10 mars au 7 octobre 2018,
- 2ème catégorie : du 1er janvier au 31 décembre 2018

La fête de la pêche cette année aura lieu le samedi 9 juin.

*Christian ALVARES, Président*

Christian ALVARES  
45 route de St Geoirs  
ST MICHEL DE ST GEOIRS  
☎ 06 81 99 71 19



## ➤ L'ADMIR DE ST GEOIRS / ST MICHEL / BRION

Cette année encore notre association d'Aide à Domicile en Milieu Rural répond présente sur le territoire des communes de Brion, St Geoirs, St Michel de St Geoirs, Bressieux, St Pierre de Bressieux et St Siméon de Bressieux.

### Pour qui ?

De la naissance à la fin de vie. A votre demande ou celle d'un organisme, occasionnellement ou pour une longue durée.

### Pour quoi ?

Lors d'une naissance au sein d'une famille, lors d'une sortie d'hospitalisation, lors de maintien à domicile de personnes âgées. Pour des tâches ménagères, la réalisation de repas, l'accompagnement chez des professionnels de la santé, vos courses, l'aide à la toilette effectuée (week-end compris) par nos auxiliaires de vie, etcí í ..

### Par qui ?

Nos quatre salariées, deux aides à domicile et deux auxiliaires de vie.

Nos salariées accompagnent nos bénéficiaires pour certaines depuis plus d'une quinzaine d'années. Cette présence hebdomadaire, voir quotidienne tisse un lien intergénérationnel et rompt l'isolement des personnes se retrouvant seules.

On peut parler d'emploi durable.

En 2016, puisque nous n'avons pas encore les chiffres de 2017, notre activité globale était de 3750 heures d'intervention pour 33 clients soit une hausse de 3,9 % par rapport à 2015.

Communes	Nb heures/ communes	Nb de clients
Brion	488	5
St Etienne de St Geoirs	150	3
St Geoirs	776	10
St Michel de St Geoirs	1401	6
St Pierre de Bressieux	5	1
St Siméon de Bressieux	930	8
<b>TOTAL</b>	<b>3 750 h</b>	<b>33</b>



## Orientation 2016 ó 2017

- Recrutement d'une auxiliaire de vie
- Formation des salariées
- Démarche qualité

Dans notre dernier article paru début 2017, le recrutement d'une auxiliaire de vie fin 2016 a abouti par une embauche définitive.

Mme Carole ANNUEL a suivi en 2017 une formation d'auxiliaire de vie. Nous avons le plaisir de la féliciter pour l'obtention de son diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale.

Une restructuration s'imposait au sein de l'association afin de répondre aux exigences de la démarche qualité qui a pour but l'agrément de notre association en passant un audit en 2019. Devant ce surcroît de travail administratif, la mise en place de nouveaux logiciels informatiques (PHILIA-DOM, PHILIA-TELL, COLIBRI, etc.) et l'obligation de tenir des permanences à notre local, nous avons donc embauché Mme Laurence MONTOYA au poste de secrétaire. Madame MONTOYA a donc démissionné de son poste de trésorière qu'elle tenait depuis 2004. Elle est épaulée dans cette lourde tâche par Anny GUILLOT et Morgane ORCEL responsable de secteur à la Fédération ADMR de Lèsère.

Nos projets 2018 : continuer nos interventions chez nos bénéficiaires avec toujours autant de professionnalisme et continuer bien sur la démarche qualité ce qui n'est pas une mince affaire.

Notre mot de fin sera l'occasion de remercier messieurs les Maires et leurs Conseils Municipaux, notre personnel pour le travail accompli, nos bénévoles et sans oublier l'ensemble de la population.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux 2018.

Et nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine.

*Jean Paul GUILLOT, Président*



## ➤ LE CLUB DE L'AMITIE

L'amitié tout au long de l'année !

Chaque membre le reconnaît, c'est en effet de grands moments d'amitiés et de convivialité qui sont partagés tout au long de l'année.

Moments d'amitiés partagés chaque semaine à chacune de nos rencontres autour des cartes ou de la pétanque.

Moments d'amitiés amplifiés dans nos voyages avec le club de St Geoirs.

Et puis, il y a nos échanges avec « les jeunes d'autrefois » du club de St Pierre.

Amitié et convivialité et même plus que ça, dans nos 2 journées partagées avec les enfants de la maternelle.

Tout d'abord en janvier pour déguster les galettes qu'ils ont confectionnées et puis en mars pour le carnaval où déguisés « les petits malins » traversent le village pour venir au club partager les bugnes des mamies du club.



Cette année un petit groupe du club a partagé d'autres moments ensemble, en découvrant le spectacle magique du Puy du Fou ou en parcourant avec un regard d'enfant les marchés de Noël en Alsace pendant 3 jours.

Voilà comme pour beaucoup avec tout cela l'année passe très vite, trop vite!

Que cette année 2018 garde chacun d'entre vous en santé avec le plaisir de se rencontrer encore très souvent.

*Maurice LION, Président*

## ➤ LE CLOCHER DE ST MICHEL

Quelques photos de la crèche qui était accessible les samedis tout au long du mois de décembre



Merci à toutes les personnes qui donnent de leur temps pour que vive le Clocher de St Michel.

## ➤ LA CEREMONIE DES VOEUX

C'est avec plaisir que nous avons accueilli les anciens et nouveaux habitants de la commune venus en nombre à cette réception.

Ce moment a été l'occasion d'échanger entre Micharauds autour d'un apéritif convivial préparé par Mr REY de La Forteresse.



## HOMMAGE A NOS ANCETRES

*C'était il y a 100 ans...*

*L'année 1917 à St Michel de  
St Geoirs :*

Lorsqu'on s'arrête devant le monument aux morts de Saint Michel, on est surpris par le nombre important de soldats du village qui, en 1917, ont payé, de leur vie, leur participation à la guerre.

On sait maintenant que cette année-là marqua un véritable tournant dans le conflit mondial.

En mars, le tsar de notre alliée, la Russie, fut contraint d'abdiquer après la révolution russe.

Empêtrée dans ses problèmes internes, la Russie des Soviets entamera des négociations avec l'ennemi et demandera l'armistice en novembre de la même année.

En avril, après le torpillage de deux navires américains, les Etats-Unis entrèrent en guerre, à nos côtés.

Ce même mois, les Canadiens, engagés avec nous, remportèrent la bataille de la crête de Vimy (Pas-de-Calais), et le Canada fut reconnu comme une puissance à part entière.

Quelques jours plus tard, l'offensive Nivelles du Chemin des Dames (*son nom vient des Dames de France, Victoire et Adélaïde, filles de Louis XV*) se solda par un échec sanglant.

Les pertes humaines furent terribles.

On instaura, en France, par la loi du 27/07/1917, la qualité de « pupille de la Nation » aux orphelins de guerre, pour permettre aux enfants et jeunes gens, privés de soutien paternel, de recevoir une protection supplémentaire et particulière, en complément de celle exercée par leurs familles.

Après trois années d'une guerre meurtrière et indécise, la lassitude touchait l'ensemble des armées européennes dont le moral était au plus bas. Les conditions de vie effroyables dans le froid, la boue, les bombardements d'artillerie et la rareté des permissions, tous ces facteurs

s'additionnèrent et provoquèrent une montée de la protestation parmi les hommes au front.

Début mai, face à l'entêtement de l'état-major qui souhaitait poursuivre une offensive à outrance, des mutineries éclatèrent et gagnèrent progressivement toutes les armées le long du front.

Beaucoup de mutins ou de protestataires étaient des soldats aguerris, ayant prouvé leur valeur au combat. Ils demandaient un commandement plus soucieux de la vie des soldats et plus attentif aux conditions réelles du combat moderne. De plus, ces combattants du front découvraient, lors de leurs permissions, les «embusqués», les personnes pourvues d'emplois les mettant à l'abri du service sur le front. Cette grande crise au sein de l'armée française amena son lot de sanctions contre les mutins: condamnations prononcées par les conseils de guerre aux travaux forcés, à de longues peines de prison, et même condamnations à mort. On a beaucoup entendu parler de ceux qui furent fusillés pour l'exemple. De nos jours, on tente de les réhabiliter. A Saint Michel, aucun mutin connu.

Evoquons brièvement, dans leur ordre chronologique, ceux dont le nom est inscrit au monument.

**IDELON Honoré**, 40 ans. Il était né à Malleval. Au début du siècle, il participa aux campagnes de Cochinchine et du Tonkin (*Vietnam actuel*). Il avait exercé les métiers de cultivateur et de maçon.

En 1910, il avait suivi son épouse, née Augustine Genevey Mingot, de Saint Geoirs, institutrice publique à Saint Michel. Il fut mobilisé dans le 5<sup>o</sup> régiment d'artillerie lourde. De très graves problèmes de santé nécessitèrent vite une hospitalisation, et c'est à Bron (*Rhône*) qu'il décéda, le 08/02. Sa fille unique avait 12 ans.

**BLAIN François**, 42 ans. Il habitait l'actuelle maison de Mr et Mme Gimenez et était cultivateur. Il avait épousé, à Saint Siméon de Bressieux, Florentine Gatel. Il fut mobilisé dans le 106<sup>o</sup> régiment d'infanterie territoriale, et, le 25/03, fut tué à l'ennemi, à Oeuilly (*Aisne*).

**CARRU Emile**, 29 ans. Il était né à Serre-Nerpol. Charcutier, puis cultivateur, il avait épousé Maria Augustine Champon-Marry et habitait aux Fourcoules. 2<sup>o</sup> canonnier conducteur, il fut mobilisé dans le 232<sup>o</sup> régiment d'artillerie de campagne. Le 28/05, il fut tué à l'ennemi, près de Glennes (*Aisne*), non loin d'Oeuilly. Sa fille survivante avait 4 ans (*la cadette de 2 ans étant décédée en début d'année*).

**BOUVAT Joseph**, 39 ans. Il était né aux Fouillouses et était cultivateur. Il avait épousé à Saint Pierre de Bressieux Marie Joséphine Braymand. Il avait été mobilisé dans le 106<sup>o</sup> régiment d'infanterie.

Une grave maladie le contraignit à rejoindre son foyer, sans doute à Pré-Marais, et c'est là qu'il mourut le 28/07. Sa fille unique avait 5 ans.

**BERNAIX Régis**, 39 ans. Il était né au bas de La Combe. Son grand-père paternel, maçon, originaire de Torchefelon, y avait fait souche. La petite maison Bernaix est aujourd'hui démolie. Régis avait fait son apprentissage de cordonnier chez Ambroise Carrier, à Sillans. Il avait épousé Arminie Antoinette Gueffier, des Arêtes. Il avait été mobilisé dans le 140<sup>o</sup> régiment d'infanterie. Il en avait été détaché pour une durée de trois mois, au service des Bois, à Grenoble. Il décéda à St Michel, le 10/08, à la suite d'un accident. Sa fille unique avait 4 ans.

**DURAND Joseph**, 39 ans. Il était né aux Fourcoules (actuelle maison d'Albert Ginet), et était cultivateur. Avec Joseph Bouvat et Régis Bernaix, ils s'étaient côtoyés sur les bancs de l'école et du catéchisme, et avaient passé ensemble le conseil de révision et fêté les conscrits. Il avait épousé Joséphine Durand, du Favet et habitait au village (actuelle maison de Jean-Pierre Durand). Il avait été mobilisé dans le 106<sup>o</sup> régiment d'infanterie territoriale. C'est là qu'il avait eu le chagrin d'apprendre que le corps de son frère, Paul Durand, avait été criblé de balles le 01 octobre 1914, sur le champ de bataille de Chuignes, dans la Somme... A son tour, le 16/10, il décéda dans l'ambulance qui le transportait, à Loisy sur Moselle (Meurthe et Moselle). Il était papa de deux enfants en bas âge.

**MEUNIER-MERLIOZ Georges**, 20 ans, célibataire. Il était né Chemin du Suel (*aujourd'hui la maison est démolie, mais le bâtiment agricole a été transformé en habitation par Hélène et Maurice Lion*).

Il était le cinquième enfant d'une fratrie de 8 et travaillait dans la propriété familiale. A 18 ans, il a été incorporé au 3<sup>o</sup> régiment des zouaves et a eu la douleur d'apprendre, peu après, la mort de son frère Louis Meunier-Merlioz, tué à Watrouville, ce département où lui-même était cantonné. A son tour, il fut tué à l'ennemi le 17/10, à Vaux, sur le champ de bataille de Verdun, où le décès fut constaté.

**REBOUD Constant**, 24 ans. Il était né à La Bascule, dans la maison qu'achetèrent successivement les familles Marguet et Raymond Favier. Elle est aujourd'hui la propriété de Mr et Mme Jacques Masson. Constant fut incorporé à la 14<sup>o</sup> section d'infirmiers militaires. Suite à une grave maladie contagieuse, il fut évacué à l'hôpital militaire de La Tronche où il décéda le 23/11. Il avait appris avec une profonde tristesse que son frère cadet, dont le nom clôtura la liste, l'avait précédé dans la tombe au cours de l'été.

**REBOUD Ferdinand**, 21 ans. Il n'avait pas encore 19 ans quand il fut incorporé au 99<sup>o</sup> régiment d'infanterie. Une très grave maladie contagieuse avait nécessité son hospitalisation à l'hôpital de Thodure et c'est là qu'il termina ses jours, le 04/07.

Cette famille, qui entretenait de bonnes relations de voisinage, connut une émouvante destinée...

Leur père, cordonnier, était né à St Michel. De son union avec une jeune fille de Chasselay vinrent au monde 6 enfants. L'aîné n'avait vécu que 13 ans, et était décédé, comme les deux benjamins, et comme leurs parents, au début du 20<sup>e</sup> siècle. Pour pleurer les deux soldats, il ne restait plus que leur soeur de 19 ans. Elle décèdera à l'hôpital de la Tronche, en janvier 1919. Fut-elle frappée du même mal que ses frères ? Ou succomba-t-elle de l'épidémie de la grippe espagnole ? A ces 9 décès, il faut en ajouter 7 autres enregistrés en mairie. On ne compta que deux naissances, celles de deux filles.

Comme les années précédentes, aucun mariage...

Le conseil municipal ne se réunit que pour traiter les affaires urgentes et débattre du budget.

L'année s'acheva dans une profonde morosité.



Madeleine MEUNIER née TANCHOT

Sources :

ó registres d'état civil de la commune de Saint Michel de Saint Geoirs,

ó registres matricules militaires publiés par les archives en ligne de l'Isère,

- délibérations du Conseil Municipal.

## **INFOS ECOLE**

### ➤ **L'ECOLE DES PETITS MALINS**

Lors de la rentrée 2017/2018 notre école a 4 enfants en petite section, 9 en moyenne section et 8 chez les grands. Magali TERNANT dirige cette classe de 21 enfants, secondée par Maguy CHAMPON-VACHOT.

L'effectif total pour cette année est de 64 enfants au total pour le RPI.

La rentrée scolaire 2017 a été marquée par le retour à la semaine de 4 jours et ainsi la fin des NAPÍ en effet, suite à un sondage des parents d'élèves auprès des familles de notre RPI, il est apparu que les enfants étaient très fatigués par le rythme des 4 jours et demi, même si la municipalité avait su s'adapter tant en personnes qu'en moyens

sans oublier nos nombreux bénévoles qui ont œuvré au cours de ces 3 années. La concertation entre les parents d'élèves, la municipalité et l'Education Nationale a donc vu le retour du mercredi comme jour de repos et les enseignants ont décidé de placer les APC en matinée sur certaines périodes de l'année pour les enfants présentant des besoins spécifiques.

Les premiers retours sur cette nouvelle organisation semblent assez positifs sans compter les économies de budget que ce changement représente.

Lors de sa visite à l'école des Petits Malins, le Père Noël a apporté dans sa hotte les jeux « les trois petits cochons », « Camelot Junior » (jeu pour aider le chevalier à rejoindre la princesse) et « Qui suis-je ? ».



## **INFOS DIVERSES**

### **LA MARCHÉ DU TELETHON**

Cette année encore, St Michel a accueilli la marche des coteaux du Téléthon et la commune a offert le traditionnel casse-croûte aux randonneurs. La neige s'étant invitée ce jour-là, ces derniers n'étaient pas nombreux !! Déception également devant le peu de participation des habitants pour venir partager la soupe et le vin chaud lors du passage des marcheurs...mais les dons ont tout de même été généreux puisque 228 €

ont été récoltés pour cette cause. Et c'est un total de 15 451,73 € réalisé sur l'ensemble des communes participantes autour de St Etienne de St Geoirs qui a été remis à l'AFM. La motivation et la participation de tous restent la clé de cette réussite. Alors rendez-vous en décembre pour une nouvelle édition !!



### **➤ ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE LA REGION STEPHANOISE**

**UN DON ne se commande pas,  
OFFREZ VOTRE SANG**

En donnant votre sang, vous aidez par exemple une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement à reprendre des forces ; vous participez au rétablissement d'une personne atteinte du cancer. Vous contribuez à la fabrication d'immunoglobulines qui agissent dans la défense immunitaire et qui sont produites à partir du plasma.

*Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable.*

Donner son sang est un acte généreux, qui permet chaque année de soigner **1 million de malades.**

### **La Générosité avant tout**

**Vous venez d'avoir 18 ans,  
Vous arrivez dans la région,  
Vous n'avez jamais osé faire le pas,  
Nous vous donnons RDV pour offrir  
LA VIE,  
pour offrir votre SANG**

Tous les bénévoles de l'association seront là afin de vous accueillir dans les meilleures conditions et que vous passiez un agréable moment pour un **geste simplement humain**.

## JE DONNE...

Lundi 08 Janvier ST ETIENNE de ST GEOIRS

de 16H30 à 19H45

mini garderie

Lundi 15 Janvier LA FRETTE

de 16H30 à 19H45

mini garderie

Lundi 19 Mars ST ETIENNE de ST GEOIRS

de 16H30 à 19H45

mini garderie

Lundi 26 Mars LA FRETTE

de 16H30 à 19H45

mini garderie

Lundi 11 Juin ST ETIENNE de ST GEOIRS

de 16H30 à 19H45

mini garderie

Lundi 18 Juin LA FORTERESSE

de 16H30 à 19H30

Lundi 20 Aout LA FRETTE

de 16H30 à 19H45

mini garderie

Lundi 27 Aout ST MICHEL de ST GEOIRS

de 16H30 à 19H30

Lundi 29 Octobre ST ETIENNE de ST GEOIRS

de 16H30 à 19H45

mini garderie

Lundi 05 Novembre ST HILAIRE de la CÔTE

de 16H30 à 19H30

ILS VIVENT..

Pour 2017, un donneur de rang à St Michel de St Geoirs.

Il est connu de tous, Mr Gérard CHAMPON VACHOT, 1<sup>er</sup> adjoint de la commune, médaillé pour ses 5 dons lors de la cérémonie des vœux.



## ➤ LE PACS

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, si vous souhaitez conclure un Pacte Civil de Solidarité (PACS), vous pouvez toujours vous rendre chez le notaire, mais vous pouvez aussi, et c'est la nouveauté, vous rendre en mairie. L'enregistrement des Pacs est transféré à l'officier de l'état-civil de la mairie et non plus au tribunal.

Le PACS, comment ça marche ? Vous devez rédiger et signer une convention dans laquelle vous pouvez fixer librement les modalités de votre vie commune, sous réserve des obligations prévues par la loi. Cette convention est obligatoire. Elle peut

être complète (recommandée) ou simplifiée à l'aide d'un formulaire.

Dans tous les cas, elle doit obligatoirement mentionner la référence à la loi instituant le Pacs. Vous pouvez rédiger vous-même le contrat ou bien vous adresser à un professionnel (notaire ou avocat) qui vous conseillera.

La signature se fait ensuite sur rendez-vous auprès de la mairie après dépôt et validation du dossier.

Pour signer un PACS, les partenaires doivent être majeurs et ne doivent pas être déjà liés par un PACS ou un mariage.

À l'issue de la signature en mairie, l'officier d'état-civil enregistrera votre déclaration et vous remettra un récépissé d'enregistrement de PACS.



## ➤ L'AIDE ALIMENTAIRE

Suite à l'acquisition d'un local dans la zone d'activité des Meunières à la Côte St André, l'aide alimentaire basée au Prado à Bressieux et celle de Bossieu se sont regroupées. Le déménagement orchestré par les bénévoles a eu lieu fin septembre et l'ouverture du nouveau local au public début octobre. Cette fusion représente entre 15 et 20 familles pour Bossieu et 50 et 60 pour Bressieux.

Connaissance entre les bénévoles des 2 sites et acclimatation dans les nouveaux locaux se sont déroulés sans encombre. Seul bémol quant aux travaux qui n'ont pas encore permis de terminer la salle d'attente dédiée aux bénéficiaires. A terme ce site verra également l'ouverture d'une épicerie solidaire. L'Association d'Aide Alimentaire dispose désormais de 2 véhicules pour récupérer les denrées à Sassenage à la Banque Alimentaire et dans les différents autres lieux (cuisine solidaire à Seyssins, traiteur Guillaud au Rival, etc) : un camion et une fourgonnette réfrigérée.

Notre territoire dispose donc désormais de 2 sites de distribution : la Côte St André et toujours Gillonay.



## ➤ LA RESSOURCERIE DE BIEVRE VALLOIRE

La Ressourcerie vous souhaite une excellente année 2018. Nous espérons que les partenariats mis en place continueront à vous satisfaire.

Nous avons collecté sur votre commune 1.12 tonnes (0.971 tonnes en apport volontaire et 0.141 tonnes en collecte sur RV) pour l'année 2017.

Sur Bièvre Isère Communauté, nous avons collecté 121 tonnes en 2016 contre 169.6 tonnes en 2017, soit une augmentation de 140 %. Ce sont autant de tonnes évitées à la déchèterie.

**la ressourcerie**  
du pays de bièvre-valloire  
Une Ressourcerie dans votre village

Mercredi et vendredi  
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Samedi  
De 10h à 16h30

200, Route du Village, 38870 Saint-Pierre de Bressieux  
04 27 69 00 62 ou 06 35 65 31 07

contact@laressourcerie-bv.fr

Collecte et Débaras  
Revalorisation Réemploi  
Magasin Solidaire

Mobilier Déco Textiles Vaisselles Jouets Culture Électroménager

## ➤ SICTOM DES PAYS DE LA BIEVRE

Vous souhaitez vous lancer dans le compostage ?

Vous pouvez acquérir un composteur auprès du SICTOM la Bièvre moyennant une participation de 30 €.

Pour cela, il suffit de remplir un bon de commande disponible en mairie, ou sur demande auprès de :

karine.ravel@sictom-bievre.fr

et de le renvoyer au SICTOM accompagné d'un chèque.

La distribution des composteurs a lieu 2 ou 3 fois par an. Vous y serez invité (par mail de préférence) ou par courrier.

Plus de renseignement au 04.74.54.82.32



A partir du 31 mars 2018, vous recevrez une enveloppe pour vous annoncer les changements dans le tri. Ne la jeter pas, elle contient des informations importantes concernant les nouvelles consignes !



Plus d'info sur : [www.sictom-bievre.fr](http://www.sictom-bievre.fr)



## ➤ LES HORAIRES D'OUVERTURE DE NOTRE MAIRIE

### ▶ Le secrétariat

Ouverture au public le mardi de 14 h à 16 h 30 et le jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 avec possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

### ▶ Le Maire et ses adjoints

Tous les mercredis de 19 h à 20 h.



# BELLE ANNÉE

2018

Mairie de St Michel de St Geoirs  
1550 Route de la Forteresse  
38590 St Michel de St Geoirs  
☎ 04 76 65 48 83

✉ [mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr](mailto:mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr)